



LA SALMONELLOSE BOVINE

C'est une maladie due à une bactérie qui vit dans le sol et l'eau. Les salmonelles colonisent le tube digestif de très nombreuses espèces animales, voire de l'espèce humaine, avec une gravité variable selon les quantités ingérées, les espèces animales infectées et les individus.

Fiche d'identité

- **Entérobactérie**
- **Espèces touchées :** mammifères, oiseaux, reptiles, insectes

Transmission

Ingestion d'eau ou d'aliment contaminé.

Symptômes

- **Diarrhée fébrile** (température supérieure à 40°C), parfois hémorragique, abatement, perte d'appétit, amaigrissement rapide, chute de production. Concerne tous les âges. Issue parfois fatale en l'absence de traitement adapté.
- **Avortements ponctuels** ou parfois en série en l'absence de mise en place de mesures de lutte adaptées.

Diagnostic

- **Bactériologie sur matières fécales** lors de diarrhée, sur délivrance lors d'avortement. Autopsie sur cadavre.
- **Interprétation du résultat :** si « présence en culture directe », cela traduit très probablement un lien de causalité. Si « absence en culture directe et présence après enrichissement » sur matières fécales, cela peut traduire du portage (certains bovins sont porteurs sains) ou, sur lors du prélèvement d'une délivrance, une contamination accidentelle par des matières fécales présentes sur les cuisses sales d'une vache.

Traitement

Il n'existe pas de traitement, ni de vaccin efficace.



Comment arrive la maladie dans un élevage?

Le plus souvent, **l'accès des bovins à un cours d'eau, un fossé, ou une mare est en cause**. La présence d'animaux nuisibles porteurs sains (pigeons, rats, ragondins...) sont des facteurs de risques. L'absence d'isolement des malades peut aboutir à une forte contagiosité, car plusieurs milliards de salmonelles sont présentes dans un gramme de bouse d'un bovin malade !

Mesures de lutte lors de cas cliniques :

- **Isolement des malades dès le 1er cas**, exclusivement en infirmerie : proscrire l'isolement dans la maternité ! Traitement antibiotique sur prescription vétérinaire, et selon l'antibiogramme de la souche isolée au laboratoire/ traitement complémentaire (réhydratation...) selon gravité.
- **Vaccination du cheptel pour typhimurium et dublin**, notamment sur les bovins devant intégrer le foyer dans les mois qui suivent l'épisode (génisses amouillantes, tarées) : cela vise à limiter l'apparition de nouveaux cas graves liés à ces 2 sérovars, mais n'évite pas le portage. Auto-vaccin possible si d'autres sérovars isolés.
- **Vidanger, décaper et désinfecter** fréquemment les abreuvoirs et/ ou les bacs à eau, ainsi que la table d'alimentation.
- **Lisier** : délai épandage/pâturage de 3 semaines après stockage sans nouvel apport pendant 2 mois en hiver ou 1 mois en été. Si nouvel apport, attendre 2 mois avant de faire pâturer. Sinon, décontamination par cyanamide calcique ou enfouissement.
- **Fumier** : délai de 3 semaines sans nouvel apport, sinon 2 mois ou compostage.

Mesures de préventions :

- **Distribuer aux animaux exclusivement de l'eau potable**, y compris au pâturage. Nettoyer régulièrement les tables d'alimentation, les abreuvoirs.
- **Stocker les concentrés à l'abri des rongeurs et des oiseaux**, nettoyer régulièrement le silo.
- **Dératiser régulièrement les bâtiments d'élevage**, éliminer les pigeons dans les bâtiments : demandez conseil à FARAGO.
- Lors de vente de lait utilisé cru ou de produits à base de lait cru, **maintenir une hygiène rigoureuse lors de la traite**. La distribution de levures diminuerait le risque d'excrétion fécale de salmonelles dans les matières fécales.

Comment prévenir d'une contamination humaine ?

- **Laver et désinfecter ses mains** après manipulation des animaux,
- **Interdire l'accès** des enfants et des personnes âgées aux bâtiments d'élevage, ainsi qu'aux personnes qui ne sont pas indispensables au fonctionnement de l'exploitation,
- **Prévenir** sans délai la Direction Départementale de la Protection des Populations en cas de vente de lait utilisé cru ou de produits à base de lait cru.

À savoir :

Il existe plus de 2500 sérovars, mais les plus fréquemment isolés chez les bovins dans la Manche sont montévidéo, mbandaka, typhimurium...

Transmissible à l'espèce humaine (zoonose).

Les salmonelles sont très résistantes dans le milieu extérieur.

Information de la Chaîne Alimentaire (ICA) :

Le cas échéant, renseigner les cartes vertes ou jaunes lors de chaque sortie de bovin, en rayant (au recto) la mention « ne présente aucun », et en cochant la case « animal provient d'un troupeau ayant eu, en 2 mois, 2 cas de salmonellose clinique, le premier ayant été diagnostiqué il y a moins de 6 mois ».

Actions et aides du GDS

Prise en charge de 50 ou 75 % HT des frais d'analyse sur matières fécales, et de **60 ou 85 % HT** sur la délivrance lors d'avortement.

Pour plus d'informations, contactez-nous.